Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1913)
Heft: 134

Nachruf: † Auguste de Niederhäusern-Rodo (22. Mai 1913)
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Séance du Comité Central du 26 mai 1913 à Olten.

M. *Röthlisberger*, v.-pr., ouvre la séance en rappelant la grande perte que nous venons de faire en Rodo de Niederhæusern. Le Comité Central s'occupe de l'ordre du jour des assemblées générales. M. *Righini*, trésorier central, fait part du rapport des réviseurs de comptes qui ont approuvé avec satisfaction les comptes de l'année écoulée, tout en regrettant la négligence de certaines sections qui par leurs retards dans le règlement des cotisations compliquent le travail de la Caisse centrale. M. *Röthlisberger* remercie notre trésorier pour les beaux résultats obtenus, qui seront sans doute appréciés par l'assemblée générale. Le budget pour le nouvel exercice est élaboré et sera présenté aux Assemblées. Les statuts de la Caisse de secours ont paru et chacun pourra les étudier dans le présent nº de l'*Art suisse*. M. *Röthlisberger* réfère sur la fondation d'une nouvelle Société des artistes décorateurs. Le Comité Central décide de présenter à l'assemblée générale la création d'une nouvelle catégorie de sections de notre Société dans laquelle pourrait se ranger une Société des Arts décoratifs. M. Delachaux propose de la créer sur le type des sections de la société helvétique des sciences naturelles qui possède ces deux genres de sections, les unes appelées sociétés filiales, les autres sections. Les premières correspondent à nos sections locales, les secondes sont des sociétés spéciales, telles que sociétés de zoologie, botanique, etc. L'avantage serait certainement autant pour les uns que pour les autres.

Il nous faudra également étudier la question d'un bureau pour droits de reproduction et d'édition.

Le Règlement de la Section de Lausanne est renvoyé à une autre séance, le temps nous manquant aujourd'hui.

Après diverses questions d'ordre administratif et après les arrangements pour les journées des assemblées, la séance est levée à 6 heures et demie du soir.

Le Secrétaire : Th. D.

Communications des Sections.

Lettre de la Section de Lausanne.

Lausanne, le 11 mai 1913.

Monsieur Delachaux, artiste-peintre,
Secrétaire central de la Société du P. S. et A. S.
NEUCHATEL.

Cher Monsieur,

Dans sa dernière assemblée de la section de Lausanne, il a été décidé les motions suivantes, en vous priant de les communiquer au Comité central et les insérer au journal.

1º La section de Lausanne du P. S. et A. S. pour être discutée à l'assemblée générale propose : Que l'application de l'art. 20 des statuts soit étendue à tous les frais de la charge de membre du Comité central, soit : *voyages et subsistances*.

2º Nous avons également décidé d'organiser une exposition des œuvres des membres de la section au Bâtiment Arlaud à Lausanne du 15 septembre au 15 octobre 1913. A notre grand regret, nous avons dû écarter l'idée de faire des invitations en dehors de la section, vu l'exiguité des seuls locaux convenablement installés que l'Etat peut nous louer. Lausanne ne possède à part ces petits locaux, seuls disponibles pendant les vacances, aucune salle installée, offrant les conditions voulues pour y faire une exposition. C'est pénible pour nous, car malgré notre bonne volonté, le développement artistique se trouve par ce fait très paralysé. Les frais sont grands, puis il y a l'antique « patente » qui assimile les expositions au règlement de police des forains, montreurs d'ours, etc... Cela sent un peu le temps des crinolines.

Nous allons également essayer d'avoir nos assemblées à tour de rôle le samedi après-midi en dehors de Lausanne, pour leur donner un peu plus de charme.

Veuillez agréer, cher Monsieur, mes salutations bien sincères.

Pour le Comité de la Section :
Le secrétaire, O.-Alf. BRIFFOD.

Lettre de Zurich.

Monsieur et cher collègue,

La section de Zurich s'est occupée dans sa séance du 10 mai de la question des dissidents de Genève. Elle est arrivée à la conviction que la façon de voir du Comité central est la bonne et a chargé ses délégués d'appuyer l'interprétation de l'art. 34 dans le sens *d'une seule* section par canton. — Pour ce qui concerne la Caisse de secours, la section a pris connaissance de la rédaction définitive des statuts adoptée à la séance du 19 avril ; elle s'est déclarée satisfaite de l'état de la question et espère que cette caisse entrera en fonctions au plus tôt possible. Sur la proposition de M. Boscovits, la section a décidé de donner une subvention à la caisse dès que celle-ci entrera en vigueur. Le montant de cette subvention sera fixé à ce moment-là. La section espère que d'autres feront de même afin que cette entreprise des plus utiles soit munie des fonds nécessaires.

M. le professeur Stiefel exprime le vœu qu'il soit fait une démarche auprès de la Société suisse des Beaux-Arts afin que celle-ci limite également dans le règlement de son exposition du Turnus le nombre des envois, par exemple, de la même manière que cela se fait pour le Salon fédéral, c'est-à-dire : 3 œuvres de même technique (huile, aquarelle, pastel, etc.). On éviterait ainsi un trop grand nombre des envois et le travail du jury en serait simplifié.

La section se rattache à ce vœu et demande au Comité central de faire les démarches nécessaires dans ce but.

Ensuite il est demandé au Comité central de montrer que les invitations sont inadmissibles si celles-ci ne sont pas prévues ou réservées d'une façon quelconque dans le règlement.

Un autre vœu de portée générale est exprimé pour demander que les œuvres d'une même catégorie soient jugées ensemble ; c'est-à-dire : que les peintures à l'huile d'une part, les aquarelles d'autre part et ainsi de suite forment des classes bien distinctes. Cette séparation est bien en général observée, mais il faudrait que cette façon de procéder soit adoptée *en principe*.

Zurich, le 11 mai 1913.

Pour la section de Zurich :
Le président, S. RIGHINI.

† Auguste de Niederhäusern-Rodo

(22 mai 1913)

Notre Société vient de perdre un de ses membres qui lui faisait le plus honneur autant en Suisse qu'à l'étranger.

On annonce la mort, à Munich, du grand sculpteur suisse Auguste Niederhäusern-Rodo.

Rodo était arrivé dimanche soir, pour surveiller lui-même le placement d'un bas-relief en pierre qu'il avait envoyé à la section suisse de l'Exposition internationale des beaux-arts.

Au moment de son arrivée, il ne se sentit pas bien et fit appeler un médecin qui constata une pneumonie et fit transporter immédiatement le malade à l'Hôpital. Rodo a succombé à une paralysie du cœur.

Rodo était certainement l'un des sculpteurs suisses les plus connus. Né le 2 avril 1863, il commença ses études à Genève dans les écoles de la Ville avec Barthélemy Menn, Pignolat et Salmson.

A vingt ans il se rendit à Paris, pensionné par la ville de Genève et encouragé par l'appui d'une famille qui a compté dans ses rangs le philosophe Amiel, la famille de feu le Dr Strœlin, dont la femme était une sœur d'Amiel. En signe de reconnaissance, le jeune sculpteur conçut dès lors le projet d'un monument à élever à l'écrivain du *Journal intime*.

Dès 1890, chaque année, on le voit figurer avec quelque envoi important aux expositions de la Société nationale des beaux-arts dont il est nommé associé en 1896, avec l'« Amertume », qui appartient au Musée de Genève, et ensuite sociétaire, avec deux bustes, dont le masque de Carpeaux. La Société nationale française des beaux-arts l'appelle en 1899 à faire partie du jury ; un an plus tard, il obtient la médaille d'or.

Entre temps, Niederhäusern se fait apprécier à un grand nombre d'expositions en Suisse et à l'étranger, au Salon pour l'art, de Bruxelles, aux Amis des arts, d'Angers, à la Sécession de Munich, etc.

L'inauguration de la statue de Verlaine, qui lui fut commandée et qui orne l'une des places de Paris, coïncidant avec une exposition générale de ses œuvres à la Société nationale des beaux-arts et aux Indépendants fut comme le point de départ de sa maturité, la réalisation de sa conception raisonnée du but à atteindre.

Genève possède dans son musée plusieurs œuvres remarquables de Rodo, entre autres les bustes de Verlaine et de Favon ; le buste de Carl Vogt, érigé devant l'Université, est de lui, ainsi que les statues du Peau-Rouge et de la Japonaise, qui décorent le bâtiment postal de la rue du Mont-Blanc.

Le sculpteur avait en outre décoré le fronton du Palais fédéral à Berne, la poste de Neuchâtel et le palais de Rumine à Lausanne.

Note de la Rédaction. — Nous publierons dans un prochain numéro un article plus substantiel avec illustrations sur A. de Niederhäusern-Rodo.

Le peintre Loppé †.

22 mai 1913.

On annonce la mort à Paris, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, du peintre Loppé, qui avait vécu pendant de longues années à Genève, passant ses étés à Chamonix. Ce fut essentiellement le peintre des glaciers. Alpiniste fervent, il avait été en relations étroites avec tous les grands alpinistes anglais et sa peinture était très appréciée en Angleterre.

Le peintre Loppé était membre honoraire de la Section de Paris de la Soc. des P. S. et A. S.

Expositions.

† Alfred Rehfous au " Kunsthaus " à Zurich

(1 Mai–4 Juin).

En ce moment-ci une exposition rétrospective du regretté peintre *A. Rehfous*, mort récemment dans sa cinquante-deuxième année, remplit la grande salle centrale, la rotonde et une partie des salles latérales. Il vaut la peine d'attirer tout spécialement l'attention sur l'œuvre de ce peintre. Ses tableaux, ses études et ses dessins des diverses époques de sa carrière forment un tout d'une parfaite harmonie.

L'art de Rehfous a dès le commencement un caractère nettement déterminé, de sorte qne nous n'y trouvons pas la trace de luttes, de recherches qui se marquent souvent par une suite de contrastes.

Ainsi qu'un voilier poussé par une brise légère glisse sur un beau lac aux clartés matinales, il poursuit tranquillement son idéal. Son art n'a rien de poignant, mais il nous charme. Il peint le printemps et l'été ; il semble qu'il craigne l'automme trop violent, et l'hiver trop triste. Il faut un grand art pour permettre d'aligner un pareil nombre de paysages d'un même sentiment sans que ceux-ci perdent rien de leur grand attrait ; il faut pour opérer ce miracle une âme aux impressions simples et pures et pleines d'intimité.

Au début la couleur de Rehfous est un peu brune et sa technique empreinte de lourdeur, mais il trouve peu à peu des gris pleins de finesse qui passent ensuite à un bleu-vert argentin qui prend toute sa valeur poétique dans les œuvres tout à fait mûres. La technique de ces œuvres est d'une bienfaisante insouciance, la main suit comme en jouant le cours de l'impression et de la vision. Sa technique a atteint cette perfection qui la fait paraître toute naturelle.

Nous ne rencontrons des figures humaines que dans un petit nombre de toiles ; mais là où il en place dans ses paysages, il le fait avec une telle science, avec un goût si sûr, que nous sommes étonnés que Rehfous n'ait pas traité plus souvent la figure.

Cependant si nous examinons les sujets de ses paysages, nous comprendrons mieux l'absence de figures : ce qui l'attire, ce sont des baies tranquilles au bord de l'eau, des lisières de forêt, des haies de buissons et là, seul devant la nature, il en entend mieux les voix. C'est pourquoi devant ses paysages, il nous semble entendre dans ses prairies fleuries le bruissement des insectes, il nous semble entendre le frémissement des blés sous le vent ou le bruit des feuilles agitées. Le soleil luit doucement comme à travers un voile. C'est en un langage intime et doux que cette nature nous parle. Dans plusieurs tableaux les lointains ont un charme qui nous attire tout spécialement.

Le coup de crayon de Rehfous est plein d'esprit et de charme, particulièrement dans quelques dessins sur toile il règne une vie et une lumière infiniment douces.

Nous déplorons un grand artiste qui nous a quittés trop tôt.

W. Fries.